

Plus d'un million de nos concitoyens (1 250 000 estime-t-on), dont une majorité de nationalité française, sont de filiation berbère. Et l'on estime à quelque trente millions le nombre de Berbères dans le monde. La revue *Diasporiques* souhaite mieux faire connaître cette collectivité humaine qu'on peut actuellement qualifier de *diasporique* puisqu'elle ne dispose pas en propre d'un État, et aussi de *peuple*, riche d'une histoire, d'une culture et bien sûr d'une langue dans la multiplicité de ses dialectes. Le présent dossier comprend deux documents établis en relation avec des personnalités ayant des liens avec l'Inalco<sup>1</sup>. Le premier est un article de présentation générale par Fodil Kessaï du « monde berbère », de sa volonté et de ses difficultés d'existence. Le second est la reproduction d'un entretien sur l'une des dimensions majeures de la berbéricité – « la question kabyle » - qu'avait eu en septembre 2001 la revue *Diasporiques*, alors sous sa forme première<sup>2</sup>, avec Salem Chaker, un entretien qui, vingt plus tard, conserve, on le verra, une grande actualité.

# I - Le monde berbère

**Fodil Kessaï**

**Fodil Kessaï**  
est docteur  
de l'Inalco et  
coordinateur  
d'un dictionnaire  
électronique de  
berbère avec  
annotations  
étymologiques.

## UNE GRANDE DISPERSION GÉOGRAPHIQUE

Les peuples autochtones habitant la partie Nord-Ouest de l'Afrique – un vaste territoire allant, du nord au sud, de la Méditerranée aux confins du Sahel, et, d'est en ouest, de l'oasis de Siwa (Égypte) aux Îles Canaries, sont reconnus et désignés comme des Berbères depuis l'Antiquité. Attestés en tant que peuples appartenant au monde dit libyque (les *Lebous*) par les anciens Grecs, ils ont été nommés *Meshwesh* par les anciens Égyptiens, *Mazyes*, *Maxyes* par Hécatée de Milet et Hérodote, puis *Mazices*, *Macides*, *Mazaces*, *Mazax*, par les

auteurs de langue latine, du temps des Romains. L'historien Ibn Khaldoun (xiv<sup>e</sup> siècle) mentionne un certain ancêtre berbère appelé *Mazigh* et écrit : « Toute l'Afrique septentrionale jusqu'aux pays des Noirs a été habitée par la race berbère, et cela depuis une époque dont nous ne connaissons ni les événements antérieurs ni le commencement ».

Ces peuples constituaient plusieurs nations plus ou moins indépendantes qui partageaient un même espace géographique, des traditions, des pratiques, des idiomes et une écriture antique appelée libyco-berbère (ou *tifnagh* en berbère). Toutefois, il n'y a pas de preuve qu'ils pratiquaient

<sup>1</sup> Institut national des langues et civilisations orientales, plus connu sous le nom de Langues'O.

<sup>2</sup> <https://www.cercle-gaston-cremieux.fr/>

une *koinè* qu'on pourrait appeler une « langue berbère ». Ce monde, bien qu'ayant une certaine homogénéité culturelle et linguistique, n'était pas un bloc monolithique. André Basset faisait remarquer « qu'il n'y a pas proprement de dialectes en berbère, on passe toujours insensiblement d'un parler à un autre, par transition, jamais par coupure brutale »<sup>3</sup>.

### POURQUOI CE NOM DE « BERBÈRES » ?

Étymologiquement, le terme « berbère » serait issu du grec *barbaros*. Selon le Dictionnaire de l'Académie française, « les Grecs appelaient *barbares* tous ceux qui ne parlaient pas leur langue, tous les étrangers ». Ce mot n'avait pas, à l'origine, sa connotation péjorative actuelle. Les Romains nommèrent aussi *barbarus* tous les autres peuples, excepté les Grecs. Ils l'utilisèrent pour désigner les Numides et les Maures. Les Arabes l'ont repris ( ربرب ) pour désigner les habitants de l'Afrique du Nord puis les Français pour en faire le même usage (Barbarie, Côtes barbaresques, etc.).

Le terme « berbère » a été récusé par nombre de berbérophones lui préférant celui d'*amazigh* (« homme libre ») « ressuscité » à partir des années 1940 avec l'émergence du mouvement berbériste kabyle puis ravivé par « l'Académie berbère » dans les années 1970 et enfin généralisé. Il n'est plus utilisé aujourd'hui dans un sens uniquement ethnique, il a une signification plus large, politisée (conscience collective, identité, etc.). Il est désormais adopté par tous les Berbères et par des institutions

étatiques comme le HCA (Haut Commissariat à l'Amazighité en Algérie) ou l'IRCAM (Institut Royal de la Culture Amazigh au Maroc).

### QUE SONT DONC LES BERBÈRES OU AMAZIGHEN ?

L'histoire a fait son œuvre et l'événement majeur fut en l'occurrence la conquête arabo-musulmane qui s'est traduite, d'une part, par l'islamisation de l'ensemble des autochtones (environ 98%) et par « l'arabisation » d'une grande partie d'entre eux (environ 75% utilisent l'arabe dialectal comme langue véhiculaire) et, d'autre part, par le morcellement de l'aire linguistique berbère, qui était un continuum, en îlots nettement dialectalisés.

Un Berbère est d'abord un berbérophone. Un Berbère s'insère dans une communauté linguistique berbère et reconnaît naturellement en tout autre locuteur berbère, quel que soit son parler régional, un membre de cette communauté.

### COMBIEN SONT-ILS ?

On ne connaît pas réellement le nombre de berbérophones, faute de statistiques linguistiques probantes (en l'occurrence, celles fournies par les États concernés par la question) et en raison de la situation sociolinguistique en général très défavorable à la langue berbère. On se base généralement sur un recensement mené en Algérie en 1913 et quelques enquêtes plus ou moins précises, à la même époque au Maroc, ainsi qu'aux estimations fournies par les ethnologues

<sup>3</sup> André Basset, *La langue berbère. Morphologie. Le verbe ; étude de thèmes* (collection du Centenaire de l'Algérie), Éd. Ernest Leroux, Paris, 1929.

et les linguistes qui ont étudié les différents groupes et leurs dialectes. Par extrapolation on peut penser qu'il y aurait actuellement de l'ordre de 32 millions de berbérophones, répartis selon les indications du tableau ci-après et de la figure associée.

### UNE DEMANDE DE RECONNAISSANCE : LE CONGRÈS MONDIAL AMAZIGH (CMA)

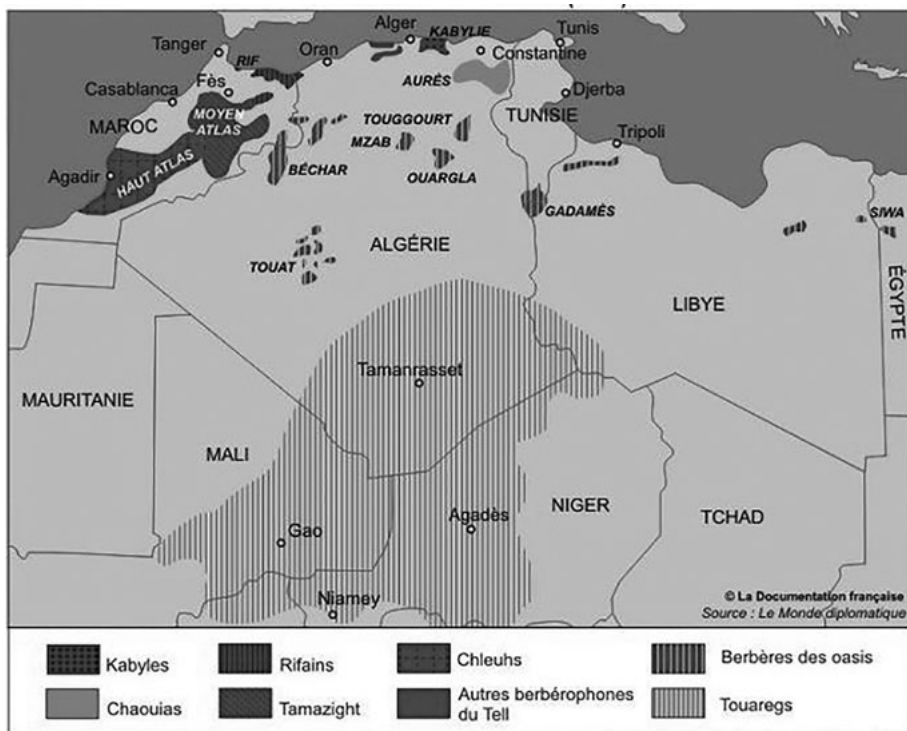
Le CMA est né de la volonté de militants et d'organisations berbères de se doter d'une structure de coordination et de représentation à l'échelle internationale. Il s'agit d'une

Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING), indépendante donc des États et des organisations politiques, chargée de défendre et de promouvoir les droits et les intérêts culturels, économiques, sociaux et politiques du peuple berbère et notamment son identité, sa langue et le droit à l'autodétermination.

Il a été constitué en 1995 à Saint-Rome-de-Dolan (France) suite à une réunion rassemblant plusieurs militants et associations berbères issus de différentes régions du nord de l'Afrique et du Sahara (Algérie, Îles Canaries, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Siwa<sup>4</sup>, Tunisie, et diaspora). Son premier congrès s'est tenu

Pays	Régions et/ou dialectes	% de la population	Nombre estimé
Algérie	chaoui, chenoua, atlas blidéen, kabyle, mozabite, ouargli, parler des ksours et oasis, touareg	25 à 30	10 500 000
Libye	Ghadamès, Ghat, Djebel Nefoussa, Zouara Awjila, Sokna	15 à 20	1 000 000
Mali	Adghagh des Ifoghas, Kidal, Tombouctou	5	975 000
Maroc	chleuh, rifain, tamazight, parlers des ksours et oasis	40 à 45	14 500 000
Mauritanie	zénaga		5 000
Niger	touareg	8 à 10	1 800 000
Siwa (Égypte)	siwi		10 000
Tunisie	Djerba, Matmata, Tataouine	0.5	585 000
Autres pays	Europe et Amérique du Nord		2 500 000
<b>Total</b>			<b>31 875 000</b>

<sup>4</sup> Région égyptienne d'oasis proche de la Libye.



SOURCE : DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE N°8027

## LE DRAPEAU BERBÈRE

L'idée de disposer d'un emblème culturel et identitaire rassembleur a germé au sein de l'association « Académie berbère » peu de temps après sa constitution. Cette Académie est une association culturelle selon la loi de 1901, créée en 1966 à Paris par quelques intellectuels et militants berbères (kabyles, chaouis d'Algérie et chleuhs du Maroc). Elle a pour but « de faire connaître au grand public l'histoire et la civilisation des Berbères dont elle entend également promouvoir la langue et la culture ». Elle a contribué à l'éveil et la conscientisation des Berbères ainsi qu'à la renaissance de l'écriture berbère antique (*tifinagh*). Mais elle a été dissoute en 1978 suite aux pressions de l'État algérien.

Le drapeau berbère a été créé le 12 janvier 1970 à l'image de l'espace géographique où vivent les Berbères. Conforme à l'esprit de liberté qui les anime, il est composé de trois bandes horizontales, égales, de couleurs différentes et estampillé en son centre par la lettre ⵝ (z dans l'alphabet berbère). Rouge, cette lettre symbolise l'Amazigh (l'homme libre) et le sang versé pour recouvrer et défendre sa liberté. Le bleu représente la mer Méditerranée et l'océan Atlantique qui bordent l'Afrique du Nord (*Tamazgha*). Le vert fait référence à la végétation, aux montagnes verdoyantes au nord de ce territoire. Le jaune rappelle la couleur dominante du désert au sud.

Ce drapeau, d'abord arboré par quelques militants, adopté ensuite par des intellectuels et des personnalités berbères, officialisé enfin par le CMA, ne tardera pas à se populariser. Il est maintenant déployé dans des manifestations politiques, culturelles et sportives aux quatre coins de *Tamazgha* et à travers le monde.



Kamira Nait Sid déployant le drapeau amazigh devant le siège de l'ONU en 2016.

à Tarifa (Îles Canaries) en 1997 et s'est conclu par l'adoption d'un drapeau identitaire berbère. Depuis lors, le congrès général se réunit tous les trois ans à différents endroits (le 2<sup>e</sup> à Lyon en 1999, le 4<sup>e</sup> à Nador dans le Rif marocain en 2005, le 6<sup>e</sup> à Djerba en Tunisie en 2011, etc.).

Le 24 août 2021, Kamira Nait Sid, coprésidente du CMA, a été enlevée dans son domicile au nord de l'Algérie. Elle est depuis lors gardée en détention dans un lieu inconnu.

### QUELQUES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Gabriel Camps, *Les Berbères, Mémoire et identité*, co-éd. Actes Sud-Leméac, 2007.  
Salem Chaker, *Linguistique berbère. Étude de syntaxe et de diachronie*, Paris-Louvain, Peeters, 1995.

*La langue berbère en France. Situation actuelle et perspectives de développement*, Paris, Inalco, 1997.

Abd ur-Rahman Ibn Khaldun, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, traduction de William Mac-Guckin De Slane, Alger, éd. Bertl, 2003.

Charles-André Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord. Des origines à 1830*, Paris, Payot & Rivages, 1994.

# II - La question kabyle

Un entretien réalisé en 2001 avec Salem Chaker

## LA KABYLIE DES VILLAGES

**Salem Chaker :** Parler de la Kabylie aujourd'hui, c'est d'abord évoquer son organisation territoriale traditionnelle, fondée sur ses villages. Chacun d'eux est doté d'une personnalité propre, très affirmée, qui se prolonge dans les pays d'émigration – disons, pour l'essentiel, en France – sous la forme d'un « café de village » spécifique. L'une de mes étudiantes a fait, à ce propos, une thèse assez étonnante qui montre, au travers de la localisation de ces cafés, une véritable projection topographique des villages et des tribus kabyles sur les arrondissements de Paris et des villes de la banlieue...

**Philippe Lazar :** Une anamorphose de la Kabylie sur l'Île-de-France en quelque sorte !

**S. C. :** Exactement ! Les fonctions communautaires prises habituellement en charge à cette échelle sont celles qui ne sont pas, qui n'ont jamais été du ressort de l'État. Dans mon village d'origine par exemple, on nous demande, de temps à autre, une petite contribution financière pour l'entretien des chemins, du cimetière, des fontaines, de la mosquée : les briques qui relèvent de l'environnement immédiat. L'assemblée de village – la *tajmaat* – se réunit périodiquement et répartit l'impôt entre les familles

et les individus. Cette organisation fonctionne aussi pour ce qui est de la solidarité humaine immédiate : l'aide aux malades, leur rapatriement en cas de nécessité ou celui des corps, la remise sur rails de celui qui est sorti du droit chemin. Mais les événements survenus en Kabylie au cours de ces derniers mois ont montré que sa solidité et sa capacité de réaction allaient bien au delà des pratiques solidaires. Sans constituer une véritable organisation politique de la Kabylie – évoquer une telle hypothèse serait pour le moins prématuré – elle témoigne du développement rapide d'un lien social très intense et d'une grande capacité de réaction collective vis-à-vis de l'État, et, disons-le, de défense contre ses agressions. Ainsi, dans mon village, ont été mis en place des groupes de surveillance qui patrouillent toutes les nuits pour tenter d'empêcher les exactions de la gendarmerie...

**P. L. :** Comment interprétez-vous cette évolution ?

**S. C. :** Pour le linguiste et socio-linguiste que je suis, observateur d'une Kabylie qui s'est focalisée depuis plus de vingt ans sur les paramètres « langue » et « culture », la revendication kabyle était, jusqu'à présent, avant tout construite sur des références linguistiques et culturelles spécifiques, elle était en grande par-

**Salem Chaker,** docteur ès lettres, spécialiste de linguistique berbère est, à l'époque de cet entretien, professeur de berbère à l'Inalco. Il enseigne aujourd'hui à l'Université d'Aix-Marseille.

tie réactionnelle à la politique d'arabisation linguistique généralisée d'un État algérien refusant de reconnaître ses spécificités culturelles constitutives. Elle n'avait pas encore basculé vers un projet politique d'inspiration nationalitaire, elle n'était pas (encore) porteuse d'un projet communautaire global. Or les derniers événements semblent bien indiquer qu'il y a maintenant bien plus qu'une référence à une langue et à une culture non reconnues, minorisées, refoulées, menacées, combattues. Un réel espace communautaire est désormais en construction, qui résiste, dans la durée, à la répression de l'État central. L'une des revendications les plus symptomatiques est, à ce propos, celle du retrait de Kabylie de la gendarmerie nationale : même si tous n'en sont pas encore pleinement conscients, c'est là un signe de rejet de l'Etat – d'un État dont les institutions non seulement n'assurent pas notre sécurité mais encore nous agressent. Même s'il n'est pas encore parfaitement conceptualisé et explicité, un processus de rupture – en tout cas de constitution d'un authentique espace politique – est désormais en marche

**P. L. :** Un espace politique qui a des racines historiques ?

**S. C. :** Bien sûr, et très profondes même. Les États-nations maghrébins sont, quoi qu'on en dise et même si cela déplaît à certains (à la monarchie marocaine ou aux nationalistes algériens entre autres), des institutions très récentes, dont le parachèvement est lié à la période coloniale. C'est la colonisation qui a constitué et stabilisé les États-nations dans la forme que nous leur connaissons. Jusqu'en

1871, la Kabylie fonctionnait en tant qu'acteur politique autonome. La conquête de l'Algérie s'est déroulée de façon fragmentaire, celle de la Kabylie s'est faite parallèlement à celle de l'Algérie mais indépendamment. La dernière grande insurrection kabyle, celle de 1871, est à base territoriale, alors que, curieusement, on l'a souvent présentée comme de nature religieuse. On a même évoqué, à son origine, le fameux décret Crémieux<sup>5</sup>. Mais c'est vraiment anecdotique. Lorsqu'on relit les discours d'alors, on voit très clairement qu'il s'agit d'une question d'ordre politique : c'est une réaction à la colonisation agricole, qui était déjà un fait accompli ailleurs mais qui, en Kabylie, pointait seulement le bout du nez. Le discours de Cheikh Aheddad, le grand maître de la confrérie Rahmania<sup>6</sup>, relève certes d'une phraséologie musulmane – c'est normal, le contexte est confrérique ! – mais en même temps l'argumentaire est très clair et toutes les tribus kabyles le suivent parce que son leitmotiv est : « *Ce territoire est à nous et nous ne laisserons pas les Français s'en emparer et nous en déposséder* ». Il y a, chez les Kabyles, un ancrage territorial, un amour de la terre, l'amour très profond d'une terre particulière – au point que le « retour », s'il est aujourd'hui très largement d'ordre mythique au cours de la vie, redevient souvent une réalité au moment du décès : très nombreux sont encore les émigrés kabyles à vouloir se faire enterrer dans leur pays d'origine. La Kabylie n'est pas encore un immense cimetière mais...

<sup>5</sup> Le décret accordant spécifiquement aux Juifs algériens la nationalité française.

<sup>6</sup> Confrérie religieuse musulmane à implantation essentiellement kabyle. Elle a été l'âme de la révolte de 1871.

## LES DERNIERS SOUBRESAUX DE LA COLONISATION

**P. L. :** Serait-il exagéré de dire que nous abordons aujourd'hui l'ultime étape de la décolonisation ?

**S. C. :** Absolument pas ! Vous me tendez au contraire une perche qui me ravit l'âme ! Si l'Algérie veut éviter des évolutions tragiques à l'africaine – du type Congo ou Ruanda – ce qu'elle doit réussir, c'est vraiment cette dernière phase de sa décolonisation. La culture politique algérienne, maghrébine et plus largement arabe, a été fortement influencée par la tradition et la philosophie politique françaises. C'est vraiment en retournant les thèses de la République contre la République que le nationalisme algérien est né et s'est construit. L'influence de la France est extrêmement forte par beaucoup d'aspects positifs mais elle comporte aussi des facettes négatives. Tel est le cas du culte de l'État – un héritage exacerbé et dévoyé – ou encore celui de la centralisation extrême de l'organisation étatique. L'intolérance à la diversité, la conception d'une République « une et indivisible » autour d'un peuple lui-même « un et indivisible », le refus de reconnaître quelque spécificité culturelle que ce soit, tout cela provient directement de la France.

**P. L. :** L'expression « une et indivisible » figure-t-elle explicitement dans la Constitution algérienne ? Vous savez que c'est à tort que beaucoup pensent qu'elle figure dans notre propre Constitution : la République française, quant à elle, n'est qu'indivisible...

**S. C. :** Je ne saurai vous dire à l'instant si c'est dans la lettre de la Constitution algérienne, mais dans son esprit sans aucun doute ! Vous pouvez certes tenir de façon légitime un discours de la « République indivisible qui ne connaît que des citoyens libres et égaux » si par ailleurs vous n'injectez pas une définition culturelle restrictive de cette même République. Mais si, dans ce cadre juridique, vous dites en même temps que la nation est arabe et musulmane, cela ne marche plus parce que ceux qui ne sont ni arabes ni musulmans n'y ont plus leur place...

**P. L. :** La France n'est elle-même pas totalement exempte, vous savez, de ces tendances au repliement sur l'unicité culturelle : une France qui enterre virtuellement son Président de la République à Notre-Dame et qui refuse de ratifier la Charte des langues régionales...

**S. C. :** ...régionales et minoritaires ! Cela étant, la situation algérienne me semble d'autant plus préoccupante qu'elle ne peut éviter de prendre en compte une réalité qu'une idéologie ne saurait effacer. Quand le quart d'une population ne parle pas la langue officielle, quand vous voyez à la télévision – je peux en témoigner, je l'ai vu moi-même ! – qu'un président de la République algérienne doit s'adresser à une vieille femme kabyle par l'intermédiaire d'un interprète, je dis qu'il faut maintenant et de toute urgence apprendre à regarder le réel si l'on veut éviter une dérive tragique : l'implosion et la rupture dans le chaos. La société, ce n'est pas le diktat du politique, c'est la réalité dans sa diversité !



## LES RACINES D'UNE CRISE IDENTITAIRE

**P. L. :** Combien y a-t-il de Kabyles en Algérie ?

**S. C. :** Les berbérophones constituent 25% de la population, et les Kabyles pour leur part environ 20%. Sur 30 millions d'Algériens, il doit y avoir entre cinq et six millions de Kabyles.

**P. L. :** Et en diaspora ?

**S. C. :** Un million en France et deux à trois cent mille entre l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, etc.

**P. L. :** Une grande majorité des Kabyles vit donc en Kabylie ?

**S. C. :** Oui, et cela en partie du fait de la croissance démographique de ces dernières décennies. C'est une région surpeuplée, très pauvre en potentialités agricoles et économiques...

**P. L. :** Surpeuplée, vraiment ?

**S. C. :** Oui ! La densité est, dans certains cantons, de l'ordre de 350 à 400 au km<sup>2</sup> ! Sur toutes les crêtes il y a un village... L'une des clés de l'évolution actuelle est que, pendant tout un siècle, la Kabylie avait un exutoire permanent : la France. Jusqu'à l'indépendance, en 1962, l'émigration vers la France était très largement kabyle. Sur les quelque 2,5 millions de résidents français d'origine algérienne, un bon tiers sont des Kabyles, alors que, sur place, la proportion est, comme je vous le disais, de l'ordre du cinquième seulement. En région parisienne, la proportion doit friser les cinquante pour cent...

**P. L. :** Dans les « villages » parisiens ...

**S. C. :** Exactement ! Pendant près d'un siècle, la Kabylie a eu un exutoire à son trop plein démographique, ou plus exactement deux : l'émigration vers la France mais aussi la scolarisation, ce qui explique que les Kabyles ont été de grands producteurs d'élites. Les instituteurs algériens étaient majoritairement kabyles, mon grand-père l'était déjà par exemple. Dès 1880, l'école normale de Bouzaréa était investie par les Kabyles. Pour réussir dans la vie, ils n'avaient, à dire vrai, pas d'autres solutions que de passer le certificat d'études et d'entrer à l'école normale, ou, s'ils ne travaillaient pas suffisamment bien à l'école, de prendre, comme on disait dans les familles, la pelle et la pioche et d'aller sur des chantiers français. Après 1962, et jusqu'en 1980, parce que la Kabylie avait produit des élites scolarisées modernes de façon tout à fait disproportionnée par rapport à son poids démographique, les Kabyles ont eu un exutoire substitutif : Alger, et la nouvelle administration de l'État algérien – d'où la surreprésentation des Kabyles dans l'appareil d'État algérien : le peuplement des services, y compris des services de sécurité, a été fortement kabyle. Les places laissées par les Pieds-noirs ont elles-mêmes souvent été reprises par des Kabyles.

Le problème est que l'émigration vers l'extérieur de l'Algérie est désormais réduite à sa plus simple expression et qu'il n'y a plus de possibilités d'émigration « interne » : Alger est une ville qui, démographiquement parlant, explose littéralement, le chômage y sévit lourdement, la crise de l'habitat y est massive. Ce qui, au fond, avait

permis à la cocotte-minute kabyle de ne pas exploser n'existe plus. Les nouvelles générations n'ont plus d'exutoire, plus d'horizon, elles ne peuvent que subir de plein fouet, en Kabylie même, le chômage, la difficulté de se loger, etc. Comme c'est une région où le niveau de formation est supérieur à la moyenne, où la politisation est supérieure à la moyenne, où la tradition politique est supérieure à la moyenne, où le lien social perdure, où il existe une spécificité linguistique et culturelle qui s'ajoute à tout cela, il n'est pas surprenant que tout finisse par exploser. Cette fois-ci, l'État central se tirera sans doute encore d'affaire, il parviendra à gérer la crise parce qu'il n'y a pas vraiment de perspective politique immédiate. Mais les causes étant là, et durables – et elles ne peuvent même que s'accroître – il est probable qu'on a atteint un seuil de rupture et que les lignes de fracture constatées vont perdurer et sans doute même s'exacerber. D'une certaine façon, la spécificité linguistique et culturelle aura servi d'ancrage et de détonateur vis-à-vis de l'impasse économique, de l'impasse sociale, d'une impasse à dire vraie globale...

**P. L. :** Un refus de reconnaissance ?

**S. C. :** Tout à fait !

### TERRE PHYSIQUE OU TERRE MYTHIQUE ?

**P. L. :** Vous avez parlé à plusieurs reprises de l'amour de la terre. Avez-vous le sentiment qu'il y a une forte identification entre le concept d'identité kabyle et cet attachement à la terre d'origine ? Ou bien est-ce une



© COLL. INALCO

Classe à Tamazirt, Grande Kabylie, avant 1914.

terre mythique – devenue mythique au moment où l'émigration battait son plein ? En d'autres termes existe-t-il, pour les Kabyles comme pour tant d'autres peuples, un risque de renfermement communautariste par rapport à une légitime revendication communautaire ? Le repli sur la terre a-t-il un caractère exclusif ou plus proprement culturel et affectif ?

**S. C. :** La réponse doit être nuancée. La société kabyle a un attachement très profond, à sa terre, à son histoire, à ses références spécifiques, au « pays » – *tamurt* – tel que l'a si bien décrit l'écrivain kabyle de langue française et en même temps berbérisant Mouloud Mammeri<sup>7</sup>. Quand il dit « tamurt », il parle bien d'un territoire. Mais, en même temps, la société kabyle s'est, au cours de son histoire, montrée très ouverte aux influences des civilisations méditerranéennes et aussi à celles des terres lointaines où l'ont portée l'émigration (le Canada, la Suède, etc.). Une société capable, dès le début du vingtième siècle, d'intégrer les idées les plus modernes de la République, ses

<sup>7</sup> *Poèmes kabyles anciens*, Paris, Maspero/La découverte, 1980.

valeurs, ses principes, entre autres ceux de scolarisation universelle et de laïcité ! La préparation de mon dernier ouvrage<sup>8</sup> m'a permis de découvrir des textes étonnants de modernité rédigés par des instituteurs kabyles du début du siècle ; rendez-vous compte que beaucoup d'entre eux étaient déjà, à l'époque, franc-maçons ! La conquête française était à peine achevée que déjà l'ouverture sur le monde était acquise. Quelques décennies plus tard, en 1945, au sein du mouvement national algérien, des militants kabyles traduisaient l'Internationale dans leur langue ! Une des chansons berbères militantes, à peu près de la même époque, était une adaptation en kabyle du poème de Uhland, « J'avais un camarade – *Ich hatte einen Kameraden* ». Les Kabyles avaient lu des révolutionnaires irlandais, des romantiques allemands...

**P. L. :** La société kabyle est donc tout le contraire d'une société recroquevillée sur elle-même ?

**S. C. :** Absolument ! Elle s'approprie très aisément le patrimoine universel. Je ne crois donc pas trop à un risque de repli communautaire de type exclusif. Cela dit, on est dans des situations tellement imprévisibles, et puis la violence entraîne la violence... Tout dépend en fait de l'évolution du contexte politique global, et c'est vrai que, de ce point de vue, on peut avoir des inquiétudes. La question de fond, que j'ai souvent évoquée dans mes papiers depuis quelque vingt ans, est de savoir si l'État-Nation algérien et, plus généralement, le Maghreb sont capables de s'ouvrir et d'évoluer dans le sens d'une pluralité assumée et

acceptée, du respect de la diversité, et aussi d'assurer aux populations un niveau de développement suffisant pour éviter les contradictions violentes... On ne peut malheureusement, aujourd'hui, qu'être sceptique à ce propos, compte tenu de l'évolution respective du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie !

**P. L. :** Comment s'est manifesté l'esprit d'indépendance kabyle depuis la conquête coloniale ?

**S. C. :** Après la répression de la révolte de 1871, on a notamment assisté en Kabylie à l'épisode historique des « bandits d'honneur ». Quand vous lisez les archives françaises – parce que la mémoire de l'Algérie est presque exclusivement en France, aux Archives nationales et aux Archives d'outre-mer à Aix – vous prenez connaissance d'informations surprenantes sur l'ouverture d'esprit de ces gens présentés comme des mal-fauteurs. En réalité, ils avaient une authentique vision politique et une connaissance approfondie du droit... L'un des plus grands d'entre eux, Arezhi El Bachir, guillotiné en mars 1895, est défendu à la Cour d'Assises d'Alger par un avocat français, Maître Langlois, du barreau de Constantine. Celui-ci achève sa plaidoirie par une déclaration qui vaut aujourd'hui son pesant d'or : « MM. les Jurés, cet homme qu'on vous demande d'envoyer à la guillotine, ce n'est pas le bandit de grands chemins que l'on vous a présenté, c'est simplement le porte-parole d'une Kabylie que nous n'avons pas su comprendre, c'est un prisonnier politique ». Vous découvrirez aussi, dans ces mêmes archives, qu'avec ces bandits d'honneur sont

<sup>8</sup> *Hommes et Femmes de Kabylie*, Dictionnaire biographique de la Kabylie, I, Aix-en Provence, Édisud, 2001.

condamnés des dizaines de Français – tels que l’instituteur de Yakouren (M. Faure) et sa femme<sup>9</sup> – qui en étaient les « complices » ! Plus tard, vous retrouverez les héritiers de ces « bandits », militants anarchistes engagés dans les Brigades Internationales pendant la Guerre d’Espagne...

## LA LAÏCITE ET L’ÉTAT

**P. L. :** Comment définissez-vous la laïcité ? C’est une question-piège !

**S. C. :** Mais non ! Vous savez, moi, je suis à la fois profondément kabyle et de culture française. Je m’inspire-rai, pour vous répondre, des propos, tenus en 1962 par un vieil instituteur kabyle, hélas mort maintenant. « *La laïcité n’a nullement pour objet d’exclure la foi, les croyances ou les pratiques religieuses, il s’agit de permettre, dans les meilleures conditions possibles, l’expression de la liberté de tous. Au nom de ce principe de liberté, l’État ne doit pas s’immiscer dans ces questions et doit simplement garantir l’existence d’espaces de vie culturelle appropriés* ». On ne peut mieux dire. Et les instituteurs kabyles de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, il est piquant de le remarquer, vous disent très explicitement: « *La meilleure façon de protéger la liberté de la religion, c’est la laïcité...* ». Ils ont parfaitement compris l’essentiel du message de la République à ce propos ! La laïcité n’est pas un refus, c’est une forme de neutralité bienveillante. Il est au demeurant de l’intérêt même de l’État, garant de la paix sociale, de trouver le cadre juridique et même, s’il le faut, d’apporter les moyens matériels permettant le plein épanouis-

sement de cette liberté...

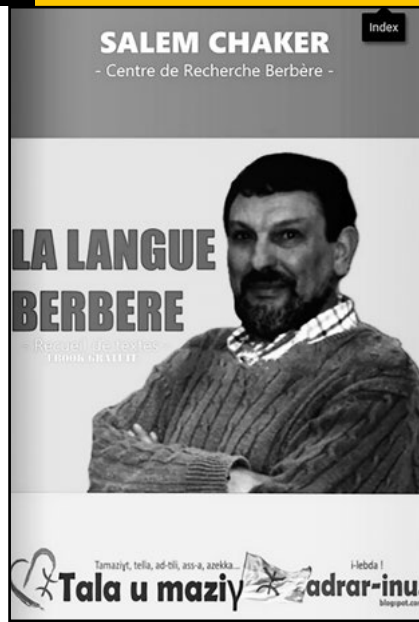
**P. L. :** C’est un point très important que vous ajoutez là, en évoquant la question des moyens matériels d’expression de la liberté. Parce que la liberté sans l’égalité est un concept partiellement vide de sens...

**S. C. :** Et c’est sans doute aussi la meilleure façon de faire le lit à des dérives extrémistes... C’est pour cela que les Kabyles sont mal à l’aise dans l’État algérien ; c’est parce que du point de vue de leur histoire – de leur mémoire historique – de leur langue, de leur culture, il y a aujourd’hui une rupture d’égalité qui peut engendrer des situations redoutables – y compris, en réaction, un incontrôlable « communautarisme » kabyle, c’est-à-dire une nouvelle forme de nationalisme ; tout le contraire du but recherché !

**P. L. :** C’est en effet, l’alternative la plus probable si l’État algérien reste sourd aux revendications kabyles actuelles...

**S. C. :** Hélas, oui ! Tant que les Kabyles ne pourront pas penser et dire : « *Nous sommes Kabyles et Algériens* » ou mieux encore : « *Nous sommes Algériens parce que Kabyles* », tant que nous ne pourrons vivre en tant que Kabyles dans cet État – transmettre une langue, une mémoire collective, une culture – nous serons dans une situation de rupture d’égalité et de négation qui ne peut que produire, en réaction, une affirmation exclusive symétrique. Un constat qui pose aussi, et de la façon la plus nette, la question de la démocratie. Car qu’est-ce qu’au fond que la

<sup>9</sup> Voir *op. cité* en note 8, notice « Arezki-u-Lbachir », procès devant la Cour d’Assises d’Alger, février 1895.



démocratie si ce n'est la reconnaissance de la diversité, la gestion des contradictions, la quête permanente de la paix sociale dans le respect mutuel des diverses composantes de la société ?

## LA LAÏCITE ET L'ISLAM

**P. L. :** Je voudrais vous poser à ce stade, si vous le permettez, une question très directe, peut-être un peu embarrassante. Le concept de laïcité est-il vraiment compatible avec les principes de l'islam ? Je vous pose cette question suite à divers entretiens que j'ai eus avec des interlocuteurs musulmans, notamment palestiniens. Presque tous m'ont dit qu'il y a, selon l'islam, une telle intégration de la religion dans la vie des hommes qu'on a du mal à concevoir comment une société à fondement islamique pourrait admettre la liberté et l'égalité foncière de droits qu'implique, comme nous l'avons dit ensemble, la laïcité...

**S. C. :** C'est une vraie question, qui est souvent et légitimement posée. Je ne suis ni suffisamment historien ni suffisamment islamologue pour y répondre de façon catégorique. Je vais néanmoins tenter de le faire.

On confond souvent – à tort à mon sens – l'histoire immédiate et les données de la longue durée. On est obnubilé aujourd'hui, voire tétanisé, par les formes extrêmes de l'islamisme politique, par les évolutions de pays comme l'Iran ou l'Algérie, par, je dirai, des phénomènes d'une certaine durée mais néanmoins cadrés dans un contexte politique et historique bien déterminé et qui ne sont peut-être qu'une des facettes du monde musulman et du monde arabe. Je suis quant à moi convaincu que, dans la tradition musulmane, il y a des facettes diverses. Dans le contexte maghrébin, il fut un temps où le nationalisme algérien – dans sa version FLN d'origine – envisageait de construire une nation diverse, y compris d'un point de vue religieux. Des gens comme Abane Ramdane par exemple étaient des laïques – c'était quand même le patron du FLN avant sa liquidation physique ! – et la plate-forme de la Soummam<sup>10</sup> est on ne peut plus nette à ce sujet. Pour lui les Pieds-noirs étaient des Algériens et les Juifs aussi. La conception qui l'a aujourd'hui emporté est, je vous l'accorde, fort différente : on n'est Algérien que si l'on est musulman – et les autres, dehors ! Mais cette évolution vers l'islamisation et une définition arabo-islamique de la nation ne s'est exacerbée que récemment : elle est de l'ordre du politique, pas nécessairement du sociologique ou de l'historique au long cours...

<sup>10</sup> Document d'orientation adopté en pleine guerre (août 1956) par le FLN-ALN, lors d'une réunion qui s'est tenue dans la vallée de la Soummam, en Kabylie.

**P. L. :** Des résurgences d'une plus grande tolérance vous paraissent donc concevables ?

**S. C. :** Oui. On prête à l'Islam ou à l'islamité des sociétés des choses qui me semblent plus liées à la conjoncture particulière du vingtième siècle, à une décolonisation souvent violente, à des affrontements avec l'Occident et en même temps des complexes très forts vis-à-vis de lui et, plus spécifiquement, des anciennes puissances coloniales. Je ne suis pas sûr que cette situation soit pérenne. L'Islam vécu au niveau populaire est très tolérant. Le contexte politique modifie certes bien des choses. Mais ceux qui connaissent bien l'Algérie savent qu'avant la montée en puissance des islamistes radicaux on y a assisté à de vrais phénomènes de syncrétisme religieux ! La sociologie est porteuse de situations plus fluides, moins dichotomiques. L'Islam populaire a toujours été traversé de courants multiples, parfois même païens... Les femmes algéroises allaient encore, dans les années quatre-vingt, allumer des cierges à Notre-Dame d'Afrique ! Au niveau du sociologique, on n'est pas du tout sur un pied de guerre en termes de religion...

## ENTRE OPTIMISME ET INQUIÉTUDE

**P. L. :** Vous seriez donc, en fin de compte, plutôt optimiste ?

**S. C. :** Optimiste certes, par tempérament, mais aussi profondément inquiet ! Des raisons d'optimisme d'abord. Vous savez, le nombre de saints communs aux Juifs et aux Musulmans – qui font l'objet de

pèlerinages des deux communautés ! – est impressionnant ! Je pense aussi aux relations entre les Kabyles et les Pères Blancs, qui jouissent auprès d'eux d'un extraordinaire prestige. On dit encore d'un Kabyle qui a une bonne éducation : « *Il a étudié chez les Pères Blancs* ». Les Kabyles adorent les Pères Blancs, mais ils ne se christianisent pas pour autant ! La capacité kabyle d'intégration des apports culturels mondiaux est non moins impressionnante. La chanson kabyle s'est construite à Alger bien sûr mais d'abord à Paris. Tout le travail linguistique et culturel qui s'est fait au cours des cinquante dernières années en langue kabyle s'est fait en France, au contact de l'université française. Le premier écrivain de langue kabyle<sup>11</sup> est un collaborateur des Pères Blancs. Le premier roman publié en langue kabyle<sup>12</sup> l'a été par une maison d'édition occitane. C'est une société très consciente de son histoire propre, avec – c'est un aspect un peu particulier aux Kabyles – une certaine distance vis-à-vis de la religion. L'Islam n'est pas la source de la norme, c'en est un élément mais pas la source unique !

**P. L. :** La Kabylie peut dès lors être un fer de lance pour l'Algérie ! Mais la raison de votre inquiétude n'est-elle pas que le sort des Kabyles – ce peuple valeureux, créatif, dynamique, ouvert sur le monde et le progrès – pourrait être, à terme, de se faire écraser, comme le furent par exemple les Ibos au Nigeria ?

**S. C. :** Exactement, et c'est là notre lourde appréhension. Les Berbères en général et en particulier les Kabyles ont-ils un avenir ? Personnellement,

<sup>11</sup> Belaïd Aït-Ali : *Les Cahiers de Belaïd*, Fort-National, FDB, 1964.

<sup>12</sup> Rachid Aliche : *Asfel*, Mussidan, Fédérop, 1981.



© PINTEREST

### L'alphabet amazigh « Tifinagh ».

je suis très sensible au « modèle » espagnol mais il faudrait, pour pouvoir le transposer, un contexte différent, des forces alternatives démocratiques. Les peuples minoritaires espagnols, les Catalans et les Basques ont, historiquement, joué un rôle tout à fait décisif dans le retour à la démocratie. Mais eux n'étaient pas isolés. Est-ce que le destin d'une minorité linguistique et culturelle spécifiée est à tout coup de survivre ? Est-ce qu'une minorité culturelle bien identifiée peut toujours avoir un effet d'entraînement sur l'ensemble d'une nation ou est-ce qu'au contraire son avance ne risque pas de la fragiliser ? Est-ce que la logique de l'Histoire n'est pas que, lorsque le fer de lance d'une société est une minorité identifiable, elle soit écrasée comme le furent hier les Ibos ?

S'agissant spécifiquement de la Kabylie, il faut être réaliste. Il n'est pas très difficile pour les forces politiques anti-kabyles en Algérie et dans le monde arabe de se mobiliser contre un risque réel ou supposé de

sécession kabyle... Chaque fois que la Kabylie bouge, vous avez automatiquement un tollé anti-kabyle en Algérie bien sûr, mais du Golfe à l'Atlantique, vous avez un même discours : « *Les Kabyles mettent en danger la nation arabe* » ! On peut aussi, à tout moment, jouer sur la corde de l'extrémisme religieux. Ce n'est pas un hasard si les deux partis politiques qui se réclament de la laïcité sont des partis kabyles... Je crains donc avant tout l'isolement, la configuration du bouc émissaire, l'unité contre le minoritaire de la majorité arabophone et musulmane active. Au delà de mon optimisme, j'ai donc aussi toutes les raisons d'être profondément inquiet. ☺

*Propos recueillis par Philippe Lazar  
en septembre 2001.*